



MINISTERE DE LA SANTE
ET DE L'HYGIENE PUBLIQUE ET DE LA
COUVERTURE MALADIE UNIVERSELLE

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE
UNION - DISCIPLINE - TRAVAIL

DIRECTION GENERALE DE LA SANTE

PROGRAMME NATIONAL DE LUTTE
CONTRE LE SIDA

TERMES DE REFERENCE

RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT NATIONAL POUR L'ELABORATION DE MODULES COMMUNAUTAIRES POUR LA MISE EN ŒUVRE DE LA PROPHYLAXIE PRE-EXPOSITION (PrEP) AU VIH

Juillet 2021

07/07/2021

Programme National de Lutte contre le Sida
Professeur EHUI Eboi
Directeur Coordonnateur

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

La Côte d'Ivoire s'est inscrite dans l'élimination du VIH d'ici à 2030. A cet effet, une approche multisectorielle a été adoptée et plusieurs stratégies sont mises en œuvre. Ainsi, la prophylaxie pré-exposition qui est une stratégie de prévention, destinée aux personnes séronégatives et à haut risque de contracter le VIH et dont l'incidence est supérieure à 3% a été adoptée depuis 28 novembre 2019.

En effet, cette approche vise l'amélioration de l'efficacité de la prévention et la réduction du risque de transmission du VIH. Afin d'harmoniser les interventions des différents acteurs, un guide technique a été élaboré. Aussi des modules de formation ont-ils été élaborés pour renforcer les connaissances du personnel soignant.

Cependant, pour que les services de PrEP soient connus et sollicités par les populations cibles, une implication des acteurs communautaires s'impose. En effet, les communautaires (éducateurs de pairs et conseillers communautaires) ont la charge de faire la sensibilisation, la promotion et la mobilisation des populations cibles vers les services VIH. A cet effet, un renforcement de leurs capacités s'avère nécessaire afin de les outiller à assurer pleinement leurs tâches.

Vu que les modules existants visent plus les prestataires de santé que les acteurs communautaires, l'élaboration de modules communautaire sur la PrEP s'avère nécessaire. Ces modules serviront à renforcer les capacités et aptitudes des acteurs communautaires afin de communiquer aisément sur l'offre de ce service de la PrEP et à assurer le suivi communautaire des clients sous PrEP.

C'est dans ce cadre, que le Ministère de la Santé, de l'Hygiène Publique et de la Couverture Maladie Universelle à travers le Programme National de lutte contre le Sida, avec l'appui financier de FHI360, recrute un consultant national pour l'élaboration de module communautaire sur la PrEP et assurer la formation des formateurs communautaires.

Les présents termes de référence précisent les conditions de recrutement du consultant.

II. OBJECTIFS

II.1. Objectif Général

Rendre disponibles les documents de formations sur la Prophylaxie Pré-exposition (PrEP) au VIH à l'endroit des acteurs communautaires (modules, guide du formateur, manuel du participant).

II.2 Objectifs Spécifiques

De façon spécifique, le consultant national sera chargé de :

- Faire une revue documentaire des (stratégies de communication, thèmes de sensibilisation abordés par les communautaires, stratégies de suivi communautaire des clients sous PrEP, du guide technique national de la mise en œuvre de la PrEP, outils sur la PrEP utilisés par les communautaires, etc.) ;

- Identifier et analyser les thèmes à développer pour les communautaires dans le cadre de la sensibilisation et du suivi des clients ;
- Proposer les drafts de documents de formation communautaire sur la PrEP (modules, guide du formateur, manuel du participant) ;
- Proposer des outils techniques à utiliser par les communautaires pour faciliter les sessions de sensibilisation et le suivi des clients sous PrEP (fiche technique d'animation de session de groupe sur la PrEP, de sensibilisation des populations cibles, etc.) ;
- Organiser la validation des documents de formation proposés et des outils techniques pour faciliter la sensibilisation et le suivi des clients sous PrEP ;
- Orienter un pool de formateur national sur l'utilisation des documents validés de formation de la PrEP à l'endroit des acteurs communautaires.

III. TACHES DE LA CONSULTANCE

Pour l'atteinte des objectifs ci-dessus, le Consultant travaillera sous la supervision du Groupe de Travail Restreint (GTR) constitué pour l'occasion. Le consultant sera donc chargé de :

- Elaborer l'approche méthodologique pour la conduite de la mission ;
- S'accorder avec le Groupe de Travail Restreint (GTR) sur la note méthodologique, l'organisation et planning du travail pour l'élaboration des modules ;
- Faire la revue documentaire (documents nationaux et internationaux en lien avec les activités communautaires et la PrEP) ;
- Produire les drafts des documents de formation des communautaires sur la PrEP et les outils techniques nécessaires à la sensibilisation et au suivi communautaire des clients sous PrEP ;
- Faciliter les réunions du GTR pour la revue des documents proposés ;
- Faciliter l'atelier de validation des documents de formation et des outils techniques avec la participation de toutes les parties prenantes ;
- Finaliser les documents de formation communautaire sur la PrEP et les outils techniques en prenant en compte les amendements et recommandations issus de l'atelier de validation ;
- Orienter un pool de formateur national sur l'utilisation des documents de formation sur la PrEP et les outils techniques de sensibilisation et de suivi en communauté de la PrEP.

IV. LIVRABLES ATTENDUS

Le PNLS attend du consultant :

- Les documents de formation Communautaire sur la PrEP (modules, guide du formateur, manuel du participant) ;
- Les outils techniques pour la sensibilisation et le suivi Communautaire (fiche technique d'animation de session de groupe sur la PrEP, fiche de suivi en communauté des clients sous PrEP) ;
- Les rapports de l'atelier de validation des documents de formation et des outils techniques sur la PrEP destinés aux Communautaire ;
- Le rapport de consultance.

Le consultant remettra les versions électroniques et physiques des différents documents à la Direction du PNLS.

V. DUREE DE LA CONSULTANCE ET HONORAIRES

Le consultant national sera recruté pour une durée de **30 jours ouvrés** à partir de la date de signature du contrat. Les honoraires du Consultant national seront payés par FHI360.

VI. DOCUMENTS ET OUTILS DE TRAVAIL

Le consultant devra disposer d'un ordinateur portable. A la signature du contrat, le PNLS mettra à sa disposition les documents nécessaires aux travaux. Avec l'appui financier de FHI360, le PNLS prendra en charge l'organisation des GTR, l'atelier de validation en collaboration avec les partenaires techniques et financiers de la lutte contre le VIH et le sida ainsi que l'atelier de formation des formateurs.

VII. PROFIL DU CONSULTANT

Le Consultant national doit avoir une bonne connaissance du contexte de la lutte contre le sida en Côte d'Ivoire notamment celui des Populations Hautement Vulnérables.

De façon spécifique, il doit avoir les compétences et expériences ci-dessous citées :

1. Un diplôme de (doctorat ou DEA ou maîtrise) en Sciences sociales (Sociologie, Statistique, Démographie, Socio-Anthropologie, etc.) ou sciences médicales ;
2. Une expérience professionnelle d'au moins cinq (05) dans le domaine de la lutte contre le VIH et dans le domaine de la santé communautaire notamment celle en direction des population populations clés ;
3. Une bonne compréhension de la vision stratégique nationale de lutte contre le sida ;
4. Une connaissance des stratégies communautaires de lutte contre le VIH sida notamment celle des populations clés ;
5. Elaboré ou participé à l'élaboration d'au moins 02 documents normatifs ;
6. Au moins effectué une consultance similaire ;
7. Disposer d'une expérience d'au moins 5 ans dans la formation andragogique ;

8. Un bon esprit critique, d'analyse et de synthèse ;
9. Une bonne maîtrise de la langue Française (parlé et écrit) ;
10. Une capacité à travailler en équipe ;
11. Maîtrise de l'outil informatique ;

VIII. DOSSIERS DE PROPOSITION

Les dossiers de candidature devront comprendre un (1) original et quatre (4) copies des pièces suivantes :

A. Offre technique

1. Un (01) Curriculum Vitae (CV) détaillé mettant en exergue les domaines d'expertise et les expériences pertinentes pour cette mission ;
2. Une copie certifiée/légalisée des diplômes et certificats ;
3. Les attestations de bonne exécution ou rapports de missions similaires
4. Une lettre de motivation ;
5. Une note méthodologique et un calendrier de travail proposée par le candidat afin d'apprécier sa capacité à réaliser la mission.

B. Une offre financière

Les offres techniques et financières doivent être soumises sous plis fermés séparément.

IX. CRITERES DE NOTATION

La procédure de sélection comprendra quatre étapes :

1. Analyse du dossier (CV, offre technique, plan de travail)
2. Interview
3. Négociation
4. Signature du contrat

L'analyse de dossier permettra de retenir pour l'interview, les soumissionnaires qui auront eu au moins 75% des points soit au moins 75 points.

Le soumissionnaire classé premier au terme de l'interview sera contacté pour une séance de négociation sur son offre financière. Au terme de la négociation, un contrat de prestation sera signé.

Les candidat(e)s intéressé(e)s sont prié(e)s de déposer leur dossier/proposition de candidature sous pli fermé au plus tard le **Vendredi 18 septembre à 12 h 30 min dans les locaux du Programme National de Lutte contre le Sida (PNLS)** à l'adresse géographique indiquée ci-après :

***Programme National de Lutte contre le Sida (PNLS), Treichville,
A la montée du Pont Félix HOUPHOUËT-BOIGNY,
01 BP 5420 Abidjan 01***

Les dossiers en retard ne seront pas acceptés.